

DELEGATION DU CANADA AUPRES DE  
L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES  
(DIX-HUITIEME SESSION)

Publier au moment du discours.  
Vérifier texte du discours prononcé.

Communiqué No. 15A  
29 octobre 1963  
Bureau de presse  
750, Troisième Avenue  
New York, E.-U.  
YUkon 6-5740

EXPOSE DE M. LE GENERAL E.L.M. BURNS,  
REPRESENTANT DU CANADA A LA PREMIERE COMMISSION,  
29 OCTOBRE 1963

Point n° 26: Question du désarmement général et  
complet: Rapport de la Conférence du Comité des  
Dix-Huit pour le désarmement.

Monsieur le Président,

Dans sa déclaration du 18 octobre devant la Première Commission, le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures a présenté quelques observations générales concernant la question dont nous sommes saisis. Il a proposé que la Conférence des Dix-Huit, en plus de poursuivre les négociations en vue d'une interdiction totale des essais nucléaires, concentre son attention sur certaines mesures préliminaires tendant par exemple à réduire le risque d'attaque par surprise ou le risque de guerre accidentelle et à empêcher une plus grande diffusion des armes nucléaires, sans perdre de vue toutefois sa tâche essentielle: l'adoption de mesures pour un désarmement physique véritable.

Je n'ai pas l'intention de me lancer dans de nouveaux développements concernant la position du Canada. Nous sommes fermement convaincus que la Conférence des Dix-Huit constitue le meilleur moyen de réaliser des progrès dans ces divers domaines et qu'elle mérite l'appui total de la Commission et de l'Organisation des Nations Unies.

Il est permis de se demander: "La Conférence des Dix-Huit a-t-elle accompli des progrès tangibles pour la conclusion d'un accord sur le désarmement général et complet? "Les discussions tenues jusqu'ici par le Comité justifient-elles l'espoir que le but essentiel, c'est-à-dire le désarmement dans